

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉPÔT DU PROJET DE LOI EN ÉDUCATION

La décentralisation de la prise de décision vers les écoles n'a de sens que si, et seulement si, les budgets sont décentralisés

Anjou, vendredi 4 décembre 2015 – La Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) entend participer activement au processus de réflexion quant au projet de loi qui vise à modifier l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire, et ce, dans le meilleur intérêt des élèves. Les membres de la FQDE demandent depuis déjà longtemps à ce que le système d'éducation soit recadré et à ce que la prise de décision soit dirigée vers les écoles, près de l'action et des élèves. « *Il était plus que temps que le gouvernement prenne le dossier en main et qu'il dépose son projet de loi* » affirme Lorraine Normand-Charbonneau, présidente de la FQDE. L'organisation analysera avec soin, dans les prochains jours, le contenu du projet de loi afin de s'assurer que les élèves soient au cœur de cette importante restructuration. « *Ce sont des élèves dont il doit être question dans ce projet de loi, de leur réussite et de la facilité pour les écoles et les directions à répondre à leurs besoins* » ajoute la présidente.

À l'heure actuelle, un grand nombre de commissions scolaires dictent aux écoles comment répondre aux besoins de leurs élèves. Pour madame Lorraine Normand-Charbonneau, il s'agit d'une aberration. « *Les directions d'école sont les mieux placées pour analyser et répondre aux besoins des élèves et de leur milieu* ». Les membres de la FQDE croient fermement que les décisions d'ordre pédagogique qui touchent la réussite

scolaire et le bien-être des élèves doivent se prendre localement, école par école, selon les besoins spécifiques réels. « *Certaines commissions scolaires ont d'ailleurs des pratiques gagnantes en matière de gestion. Nous avons tout intérêt à nous en inspirer* », ajoute la présidente de la FQDE.

Une décentralisation de la prise de décision et de l'argent

Les membres de la FQDE ont déjà émis leurs recommandations au ministre de l'Éducation. Ils souhaitent recevoir une enveloppe budgétaire globale dans leur école et avoir la latitude de déterminer, avec l'équipe-école et le conseil d'établissement, la façon d'utiliser l'argent. À ce sujet, la présidente de la FQDE est catégorique : « *il est impensable de décentraliser la prise de décision vers les écoles si les budgets ne sont pas eux aussi décentralisés* ».

Madame Normand-Charbonneau poursuit « *le projet de loi doit également réaffirmer la nécessaire participation des directions d'établissements scolaires, des parents et de l'équipe-école dans la prise de décision liée, de près ou de loin, à la réussite des jeunes* ». Les preuves ne sont plus à faire, la réussite des élèves passe par la responsabilisation de l'ensemble de la communauté éducative. « *Le projet de loi doit changer drastiquement la culture organisationnelle de plusieurs commissions scolaires et la mentalité de leur dirigeant. L'ensemble des commissions scolaires doit être en service direct aux écoles, c'est la base, leur raison d'être* », conclut la présidente de la FQDE.

-30-

Pour information

Michèle Demers, attachée de presse
FQDE
514.923.6859

FQDE

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2 200 directions d'établissement d'enseignement provenant de 21 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec et de défendre les droits des directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement.